Rapport des observations de M.r Dupont chirurgien-major du Regiment colonel général de l'infanterie françoise & étrangère.

observation sur les effets consécutifs du virus vénérien.

M.r Dupont rapporte qu'une demoiselle bien née, d'un temperament sanguin, et un peu pletorique fut mariée à l'âge de 21 ans, à un militaire âgé de 45, et veuf depuis 12. sa premiere femme étoit morte d'une maladie chronique à laquelle s'étoit joint plusieurs ulcères malins dont le caractère et lelieu ne fut ~~n'a~~ pas ~~être~~ autrement determinés. elle laissa deux enfants; l'aîné d'une santé délicate et l'autre bien portant. après six mois de mariage la seconde femme qui jusqu'alors avoit toujours paru jouir d'une bonne santé. elle fut saignée deux fois à l'epoque de trois mois de grossesse: vers le 4 mois, elle sentit un malaise dans la gorge et bientôt après de la difficulté à avaler. les accidents étoient trop legers pour y faire attention: à la fin de ce mois elle eut une douleur de dent assez vive elle se fit arracher la dernière molaire de la machoire inférieure, du coté droit; l'extraction n'eut pas de suite facheuses, la gencive se cicatrisa sans difficultés. cependant le mal de gorge fit insensiblement des progrès, et la malade désigna un point douloureux entre l'angle de la machoire inférieure, le ~~larinx~~ Larinx et la colonne cervicale du côté droit. L'inspection de la bouche ne fit appercevoir qu'une très-legere phlogose à la membrane interne de l'arrière bouche, sans gonflement apparent aux amigdales, ni aux autres parties. on conseilla à la malade de se gargariser avec de l'oxicrat; la phlogose se dissipa et il n'y resta qu'une legere anxiété, qui continuoit toujours pendant la deglutition: elle augmenta par gradation au point qu'à la fin du 6.e mois la malade souffroit beaucoup, sur-tout le soir et pendant la nuit. Les amigdales avoient acquis plus de volume;

ARC 35 n° 29 (3a)

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

Les piliers, levoile du palais, et la membrane qui tapisse l'arrière bouche avoient pris une couleur rouge brune et il en sortoit une serosité très-âcre. La prevention empêcha Mr Dupont de reconnoître le vrai caractère de la maladie. et dissipa d'abord le soupçon qu'il osoit apeine s'en permettre. Deux petits boutons situés sur chaque bord interne et près du bord posterieur des os palatins, presque sur la symphise firent cependant renaître les idées de Mr Dupont sur le caractère de la maladie. ils formoient un cone tronqué par des bords rouges, durs et renversés sur leur centre qui laissoit appercevoir un petit trou, dont les parois d'un blanc chancreux laissoient suinter une humeur sereuse, très-âcre, et qui sembloit sortir entre le perioste et la membrane interne de la bouche qui le couvre. le plus fin stilet introduit avec beaucoup d'attention ne put decouvrir aucune partie de l'os a nud. vers le 7e mois de la grossesse ces symptomes augmenterent et la luette se gonfla beaucoup. on prescrivit à la malade des gargarismes analogues a son état qui ne produisirent aucun succès. a l'epoque du 9e mois les symptomes étoient devenus plus violents. les douleurs devinrent insupportables et la deglutition beaucoup plus difficile. la malade fut mise à l'usage des anti-phlogistiques, mais inutilement. enfin son état devenant de plus en plus inquiétant, elle fut conduite dans une des plus grandes villes du Royaume, pour y consulter les maîtres de l'art, qui attribuerent tous les accidents à l'extraction de la dent, et à la difficulté de la circulation occasionnée par la compression de l'enfant sur les gros vaisseaux: on crut devoir lui préscrire deux saignées; mais les symptomes ne continuant pas moins de faire des progrès très-rapides. on consulta enfin Mr Dupont qui ne balança point à juger les grands remedes nécessaires. dès qu'elle eut fait usage des premiers bains ~~[illegible]~~ elle eprouva quelque soulagement. au dixième les frictions furent administrées. à la quatrième la malade eut une crise qui fit craindre la suffocation. cet accident qui lui arriva en buvant un verre de tisanne

Mr Dupont l'attribue à la chute d'une Escharre trop profonde pour être apperceue. il ajoute cependant que la toux fut longue fatiguante: mais qu'à l'instant où elle cessa la malade respira avec la plus grande facilité. à la 5.e friction l'accouchement eut lieu: le travail ne dura pas plus de quatre heures et fut des plus heureux. l'enfant vint au monde sans aucuns Symptomes apparents; seulement il étoit maigre et d'un teint plombé. tout le tems de la couche se passa heureusement on reprit ensuite l'usage des frictions, d'abord à la ~~d~~ dose d'un gros et demi puis a celle de deux gros. quoique le lait de la mere fut assez abondant sa maigreur lui fit prescrire des aliments analogues à son état de nourrice. enfin à la dix-neuvième friction et à la quatrième medecine les Symptomes étoient entierement disparus. l'enfant n'eut d'autre accident que des boutons, après la disparution desquels il prit de l'embonpoint

j'estime donc que l'observation de Mr Dupont n'offre rien d'interessant à l'academie. la suffocation qu'eprouva la malade en buvant doit bien moins s'imputer à la chute d'une Escharre, qu'à l'introduction de quelques gouttes de la liqueur introduites dans la trachée-artère. je crois encore que Mr. Dupont n'auroit pas du attendre que la malade maigrit, pour changer son regime. tout le monde sçait que la diéte ne peut s'observer très-strictement chez une nourrice et que son regime doit être subordonné aux circonstances. il est d'ailleurs surprenant que plusieurs personnes de l'art aient été si long-tems a découvrir le vrai caractere de la maladie les ulcéres vénériens ont des Symptomes particuliers qui leur sont essentiels et sur lesquels il est presque impossible à un praticien de se meprendre. il n'est pas rare de voir que le virus vénérien, qui devroit naturellement se manifester à l'endroit du contact immédiat se fasse reconnoître dans toute autre partie de maniere que ce qui pourroit être ~~dans maint circonstances~~ Symptomes consecutifs dans maint circonstances, me paroit être Symptome primitif dans l'exemple que

M.r Dupont rapporte. L'observation que je vais citer pour confirmer cette vérité m'a paru digne de l'attention de l'academie. une americaine âgée de 27 ans d'un bon temperament eut en 1774 des chancres aux commissures des lèvres. Son ~~mari~~ mari qui avoit intérêt que sa famille ne connut pas son état ne voulut jamais lui permettre de consulter des personnes de l'art: de maniere que cette femme fut ~~[illegible]~~ contrainte de se soumettre aux evenements. Les premiers symptomes alloient toujours en augmentant l'ulcére se propagea dans l'interieure de la bouche et sur les deux joues. au commencement de 1775 elle avoit un ulcère dans la gorge, et au palais; La voute palatine étoit absolument cariée. l'ulcère de la gorge etendit ses progrès dans les fosses nazales. les cornets inferieurs du nez, la lame perpendiculaire de l'os ~~eth~~ ethmoïde, l'os vomer et enfin le cartilage qui achève de former la cloison du nez furent absolument détruits. la machoir inferieure s'ankilosa, l'os de la pommette du coté gauche étoit à decouvert et tout carié; en outre le maxillaire droit étoit excessivement gonflé. telle étoit La situation de la malade dans le courant de l'année 1775 et au commencement de 1776. son mari vint à mourir et dès lors elle consulta les personnes de l'art qui lui firent passer les remedes d'après toutes les ~~methodes~~ procédés possibles. et son traitement ne fut pas interrompu depuis 1776 jusqu'au milieu de 1782 tems où elle se rendit à Paris. je fus appellé, à cette epoque pour lui donner des soins. il est aisé de concevoir quelle ~~doit~~ devoit être dans le plus grand epuisement. L'ankylose de la machoire étoit si considérable en arrivant à Paris que mon premier soin fut de lui arracher deux dents, pour obtenir une plus grande facilité de lui faire prendre quelque chose de liquide. sa situation me parut trop importante pour ose lui rien administrer sans être étaié de l'avis de MM Louis, fabre et monsure, 1.er, qui furent appellés en consultation dans les

premiers jours du mois de 9bre 1782. après avoir exposé l'état de la maladie et les différentes circonstances qui l'avoient accompagnée j'estimai qu'il falloit absolument que la malade passa les remedes par les frictions; mais qu'elles devoient être administrées a forte petites doses, et a des distances eloignées; que son regime devoit être analogue à sa grande foiblesse. malgré tous les menagements possibles, et une preparation de 50 Bains. dès la troisième friction qui n'étoit comme les deux premieres qu'à la dose d'un demi-gros de mercure et administrée à la distance de trois jours il survint un devoyement considérable qu'on ne put d'abord arrêter et qui obligea de suspendre les frictions pendant trois mois consécutifs. au bout de ce terme on en reprit l'usage; mais dès la seconde, le devoyement reprit son cours et parvint à son 1.er degré. la malade tomba dans un état de foiblesse que la conduisit au marasme. de là suivirent des convulsions qui sembloient la mettre à deux doigts de la mort. les anti-spasmodiques et tous les remedes qui conviennent en pareilles circonstances lui furent administrés. mais les Bains seuls m'ont paru lui donner du soulagement, de maniere que je les lui prescrivois deux et trois fois par jour avec les precautions convenables et analogues à sa foiblesse. j'eus a lutter contre les convulsions qui se renouvelloient de tems à autre jusqu'au milieu de l'année 1783; les symptomes apparents étoient passés suivant leur indication. je finis par mettre la malade à l'usage de la ~~dct~~ tisanne de salsepareille et au syrop de cuisinier. elle en prit huit Bouteilles. pendant le cours de ces remedes elle ne fut pas toujours à l'abri des convulsions le calme une fois retabli, elle se permettoit des aliments contraires qui lui occasionnoient des indigestions. ce qu'il y a de particulier dans cette observation c'est que le 1.er mari avoit eu precedemment à son mariage des chancres à la verge et une chaude-pisse, et ne donna à sa femme ni chancres ni Gonorrhée.

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

les premiers Symptomes se manifesterent à la Bouche. ce qui paroitra encore plus étonnant c'est que malgré son état deplorable elle convola en secondes noces. et jamais aucun Symptome n'a manifesté dans son second mari la communication de la maladie vénérienne.
enfin elle fut assez bien remise au mois d'aout 1784. l'exfoliation d'une grande portion de la voute du palais se fit, l'os de la pommette fut enlevé. les ulcéres qui couvroient toute la face se cicatriserent, elle fut en état de partir pour St. Domingue au mois d'8.bre de la même année.

second rapport de l'observation de Mr Dupont
sur les effets consécutifs du virus vénérien.

au commencement du mois de juin 1781. dit Mr Dupont, un officier en jouant avec Mrs ses camarades fut fortement pincé aux testicules: il sentit une douleur assez vive, qui ne l'empêcha cependant pas de se rendre à pied a son logement, d'où il étoit assez eloigné. le lendemain Matin il fit appeller l'autheur des observations qui trouva un peu de gonflement au testicule droit, et une legere rougeur au scrotum, sans contusion apparente. Mr Dupont proposa la saignée qui fut constamment regettée du malade; il se soumit seulement aux autres moyens anti-phlogistiques. il fut donc mis à la diéte, à l'usage des lavements émollients et on appliqua sur le testicule un cataplasme de pulpe de plantes émollientes et la boisson étoit analogue à son état. dans les trois premiers jours la douleur étoit absolument passée; il n'en ressentoit plus qu'une très-legere sous l'anneau du muscle oblique, qui comprimoit le cordon spermatique alors engorgé: mais le gonflement du testicule et de l'épididime étoient singuliérement augmenté. cet état redoubla les soins de Mr Dupont qui purgea le malade avec de legers minoratifs et appliqua sur la partie affectée les topiques convenables. le testicule augmentoit toujours de volume et au 8.e jour la dureté du testicule étoit au plus haut degré. le malade fut mis dans le bain. il en prit onze de suite.

M^o^ Dupont dit avoir observé que lorsque le malade ~~sortoit~~ du bain le testicule lui paroissoit moins dur. enfin il ~~appliqua~~ appliqua des cataplasmes en partie émollients et en partie resolutifs et il avoit soin de bien soutenir la partie avec un suspensoir. M^o^ Dupont surpris de l' ~~opin~~ opiniatreté de la maladie soupçonna le malade d'être infecté du vice vénérien. après lui avoir marqué ses inquiétudes il lui fit l'aveu qu'il avoit eu en 1774 un chancre traité par la liqueur de Van-Swieten, employée pendant 15 jours. l'avis de M^o^ Dupont fut que le malade passât les grands remedes, suivant la methode de M^o^ fabre. mais on consulta un chirurgien d'une reputation meritée qui jugea la maladie simplement locale. on cessa l'application des topiques émollients pour passer aux resolutifs. l'usage de ces derniers diminuerent d'un tiers le volume du testicule le malade fut purgé et reprit son regime ordinaire. vers le mois d'août suivant il se manifesta un point inflammatoire à la suite d'une demangeaison sur laquelle M^o^ Dupont appliqua des cataplasmes, et bientôt la fluctuation fut sensible. M^o^ Dupont incisa le scrotum dans toute l'étendue du foyer et le pansement se fit suivant les regles de l'art. mais le testicule étoit toujours fort engorgé. M^o^ Dupont insistoit sur la nécessité que le malade passat les remedes; son avis fut constamment rejetté, on se décida enfin à consulter M^o^ fabre qui conclut à la necessité de passer les remedes et qui détermina la conduite qu'on devoit tenir dans l'administration du mercure. malgré l'authorité de M^o^ fabre on fit une nouvelle consultation de plusieurs personnes de l'art et la maladie fut simplement estimée locale. déja il étoit survenu une tumeur vers l'anneau du muscle oblique du côté droit qui n'avoit aucune communication avec le premier abscès. il fut arrêté par cette consultation que la tumeur seroit ouverte. l'ouverture faite on pansa la playe, suivant les circonstances; ce qui étonne M^o^ Dupont, c'est que la derniere playe se cicatrisa et la premiere devint fistuleuse. vers le mois d'octobre il se forma deux foyers dans la partie inférieure, qui furent ouverts et pansés suivant l'exigence des cas. dans cet intervalle le malade fut mis à l'usage des pilules de Beloste. aux accidents denommés il se joignit une douleur très-vive sous le muscle fascialata et à toute la partie exterieure et superieure de son aponevrose, qu'il eprouvoit la nuit seulement, et jamais dans le jour. ce nouveau symptome détermina une nouvelle consultation à laquelle furent appellés M^rs^ Chastenet, de Millevolle, Dufrenoi et clavaron et fouvaut qui d'après la consultation de M^o^ fabre déciderent que le malade étoit ~~infecté~~ infecté du vice vénérien.

il passa les remedes sous les yeux de Mr chastenet après avoir été preparé par les Bains: les frictions furent administrées; on avoit obtenu un grand succés par la ~~cessation~~ cessation de la douleur sciatique de peu ce que l'on ~~ne~~ avoit observer plus de degorgement au testicule. déja le traitement anti-vénérien etoit achevé, ~~que~~ que le testicule se trouvoit toujours dans le même état. les pansements furent variés, et à la fin l'avis de Mr Dupont fut de faire une très grande incision, afin disoit-il, de mettre le testicule à decouvert. mais l'avis de Mr chastenet fut qu'on pouvoit guérir le malade en le pansant avec l'alkali-volatil fluor etendu dans de l'eau. dans les premiers jours d'avril il avoit tous les soirs un petit accés de fievre. toutes les glandes inguinales du coté Droit s'engorgerent considerablement. le malade ressentit de nouveau les douleurs sciatiques. elles s'etendirent aux lombes, le long de la cuisse et de la jambe. il ne pouvoit flechir le corps qu'avec beaucoup de peine. on cessa l'usage de l'alkali volatil pour passer a celui d'une dissolution d'alun et de vitriol. l'effet de ce dernier remede ne fut pas plus avantageux au malade que le premier; il s'y forma une troisiéme ouverture près du Raphé du coté gauche. enfin il tomba dans la melancholie, et la maigreur et la mort s'en suivit au mois d'8.bre suivant.
d'après l'exposé que je viens de faire j'estime que Mr dupont n'auroit pas du faire l'ouverture de l'abscés, mais en abandonner le soin à la nature elle même: cet accident auroit du aussi être regardé comme un effet de la contusion du testicule et non pas comme effet du vice vénérien. les pansements vers les derniers tems ont été faits contre tout principe. en un mot mon avis est que si on eut fait l'opération de la castration on auroit pu sauver la vie au malade. l'observation suivante justifie, je crois, mon opinion.
Le nommé pierre Benoît âgé de 24 ans d'un bon temperament eut au commencement de 1785 une inflammation considérable au testicule droit et au scrotum. le malade placé à l'infirmerie fut saigné plusieurs fois, les boissons delayantes furent administrées et on appliqua sur la partie, des cataplasmes émollients.

+ Probiatre +

malgré tous les moyens dirigés avec methode on ne peut ~~parv~~ parvenir à la resolution. l'inflammation se termina par suppuration il se fit même plusieurs ouvertures à la peau du scrotum qui donnerent une assez grande quantité de pus. enfin le testicule me parut si affecté que je crus qu'il n'y avoit d'autre ressource que l'amputation. le malade avoit eu precedemment une Gonorrhée, des chancres et des Bubons pour les quels il n'avoit subi aucun traitement. les chancres avoient été pansés avec du precipité mêlé avec le Basilicum et les Bubons n'avoient pas suppurés. quoique je fusse persuadé que la maladie du testicule fût independante du vice vénérien, j'en conferai avec Mr. Brun. et nous convinmes de faire passer les remedes au malade avant de proceder à l'amputation du testicule. L'opération de la castration se fit au mois d'octobre 1785. sans être suivie d'aucun accident.

cependant on doit tenir compte à Mr Dupont de son zèle. l'academie pourroit le prier de continuer à lui faire passer les observations qu'il estimera dignes de son attention

pour remplir entierement la mission dont l'academie m'a chargé il me reste à lui rendre compte de la maniere dont on panse les chancres à Bicêtre comme j'ai à lui communiquer plusieurs observations qui me ~~conduisent~~ conduiront naturellement au traitement des chancres. je supplie l'academie de trouver bon que cet objet soit renvoyé après la rentrée. le 22 mars 1787

Colombe de Lamotte

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

ARC 35 n° 29 (3b)